

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
GRASSE  
66, Boulevard SADI CARNOT  
06110 LE CANNET

**CLASSEMENT PROCES  
VERBAL ELECTRONIQUE**

L'Officier du Ministère Public  
à

*Avocat au Bureau de Paris  
174 Rue de Courcelles  
75017 PARIS*

**Références à rappeler :**

Référence : VOTRE REQUETE  
Rédacteur : AE

Maître,

Par lettre citée en référence, vous avez formulé une requête concernant deux contraventions relevées à l'encontre de votre  
par procès verbal électronique

pour l'(les) infraction(s) suivante(s) :

• 1 fois **000210** INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE, DE L'ARRET IMPOSE PAR UN FEU ROUGE ART.R.412-30 AL.1 AL.2 AL.4 C.ROUTE. ART.R.412-30 AL.5,AL.6 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à , en date du  
par procès verbal n° dressé par avec le(s) véhicule(s)  
immatriculé(s) :

• 1 fois **006091** REFUS DE PRIORITE PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE ABORDANT UN CARREFOUR A SENS GIRATOIRE ART.R.415-10 AL.1, ART.R.415-13, ART.R.415-14 C.ROUTE. ART.R.415-10 AL.2,AL.3 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à , en date du  
par procès verbal n° dressé par , avec le(s) véhicule(s)  
immatriculé(s) :

Appartenant aux dossiers :

Après examen de ses dossiers, j'ai l'honneur de vous informer du classement sans suite de ces contraventions.

Veillez agréer, Maître, mes salutations distinguées.

Fait à LE CANNET, le 28/11/2023

**L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC**